

Avis aux denturologistes du Québec

Mesures de prévention d'un cabinet de denturologie

Dans la foulée des évènements liés au Coronavirus, l'Ordre des denturologistes du Québec recommande à ses membres de reporter tous les rendez-vous avec leurs patients à compter du lundi 16 mars, et ce, pour une période minimale de 14 jours, dans le but d'enrayer la propagation de la pandémie reliée au Coronavirus.

Important

Si vous devez effectuer des urgences (ajustements ou réparations), veuillez recevoir les patients un à la fois dans votre cabinet afin d'éviter les contacts avec d'autres patients. Dans tous les cas nous vous demandons de faire preuve de jugement et de traiter les urgences cas par cas.

Il est important de poser les questions suivantes :

- Avez-vous voyagé ou pris l'avion?
- Souffrez-vous d'une nouvelle toux (s'aggravant)?
- Avez-vous mal à la gorge?
- Faites-vous de la fièvre (+ de 38 °C)?
- Avez-vous de la difficulté à respirer?

Dans l'affirmative à l'une de ces questions reporter le rendez-vous et suggérer au patient de consulter son médecin ou info-santé (811) ou d'appeler au 1-877-644-4545.

Le denturologiste devra s'abstenir d'effectuer des procédures prothodontiques à domicile.

	<h2>Prévention du coronavirus</h2>	 <p>Ordre des denturologistes du Québec</p>
	<h3>Évitez les contacts rapprochés</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Poignées de mains • Bises • Regroupements • Endroits contiguës 	
	<h3>Lavez vos mains fréquemment</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Lavage des mains avec un savon ou une solution hydroalcoolique durant au moins 20 secondes et plusieurs fois par jours. 	
	<h3>Couvrez-vous la bouche lorsque vous éternuez</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous éternuez, couvrir le nez à l'aide d'un papier mouchoir ou le creux de votre coude. 	
	<h3>Nettoyage des surfaces</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Procéder fréquemment au nettoyage des surfaces ainsi que des appareils que vous touchez ou manipulez. 	
	<h3>Voyages</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous voyagez, respectez une quarantaine à la maison pour une durée de 14 jours. • Si des signes et symptômes liés au Coronavirus apparaissent, communiquez avec votre médecin ou avec info-santé (811). 	
	<h3>Restez à la maison</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous êtes malade • Si vous présentez des symptômes liés au Coronavirus, communiquez avec votre médecin ou avec info-santé (811). 	
<p>Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MSSS : https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/ • INSPQ: https://www.inspq.qc.ca/covid-19 • Gouvernement du Canada : https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html 	

Comment se propage les coronavirus

En date du 16 mars, 324 cas du coronavirus sont confirmés au Canada, dont 39 au Québec. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, on compte actuellement plus de 174 561 cas dans 161 pays et territoires et 6 685 décès. La Covid-19 atteint plus sévèrement les personnes âgées de 70 ans et plus, les personnes immunodéficientes et celles qui sont atteintes d'affections médicales sous-jacentes. Le coronavirus peut infecter le nez, la gorge et les poumons. Ce virus se propage le plus souvent :

- par les gouttelettes respiratoires générées lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue;
- par contact personnel étroit prolongé avec une personne infectée, comme un contact direct ou une poignée de main;
- par contact avec des surfaces infectées, suivi du contact de la main avec la bouche, le nez ou les yeux avant de se laver les mains.

Afin de contrer la propagation du Coronavirus, voici un rappel de certaines mesures de précaution universelles à respecter :

- Lavage des mains fréquent.
- Port du masque (N95, si disponible).
- Port de verres de sécurité avec protection latérale.
- Port du sarrau.
- Procéder à une désinfection fréquente des lieux communs (salle d'attente, toilette, comptoirs de réception et autres).
- Désinfecter fréquemment les surfaces de travail et les instruments utilisés dans le laboratoire.
- Installer dans la salle d'attente un distributeur de gel hydroalcoolique pour l'usage des patients.
- Installer à la vue du public des affiches sur les mesures universelles de prévention des maladies infectieuses (affiches disponibles sur les sites : Agence de la santé du Canada ou celui du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec).